

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique SocieteLaborde

**De :** Muriel TEDESCO <[REDACTED]>

**Date :** 18/04/2024 16:42

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Bonjour .Plusieurs études scientifiques montrent la richesse et la rareté de la faune et flore de la foret du Bager .

Difficile de préserver ,de protéger ces espèces rares en autorisant la prolongation de l exploitation de la carrière...

Cette zone est CLASSEE , il me semble incohérent d exercer une activité ayant des répercussions sur l'équilibre du secteur .

De nombreuses nuisances sonores ,visuelles ,ambiantes pour les riverains

.Nuisances et dangers pour les marcheurs ,promeneurs, cyclistes , qui croisent des camions sur des routes étroites .Dégradations visuelles et sonores du paysage pour les touristes qui viennent se ressourcer ....

Je ne suis pas favorable au renouvellement de l exploitation de la carrière.